

## **Centraide Duplessis inc.**

États financiers  
Au 31 mars 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Centraide Duplessis inc.**,

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de campagnes et dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les soldes de fonds et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Sept-Îles, Canada  
Le 12 juillet 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111136

## Centraide Duplessis inc.

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

PRODUITS (annexe A)	<b>1 185 275 \$</b>	705 070 \$
CHARGES		
Dépenses de collectes de fonds (annexe B)	<b>142 123</b>	173 942
REVENU NET DISPONIBLE À L'APPUI DES PROGRAMMES	<b>1 043 152</b>	531 128
DÉPENSES DE PROGRAMMES		
Attribution des fonds (annexe C)	<b>693 116</b>	386 981
Dépenses des programmes (annexe D)	<b>39 769</b>	49 512
	<b>732 885</b>	436 493
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>310 267 \$</b>	94 635 \$

## Centraide Duplessis inc.

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds Bâisseur commu- nautaire	Fonds d'immobi- lisations et d'actif incorporel	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	325 177 \$	597 \$	11 817 \$	337 591 \$	242 956 \$
Excédent (insuffisance ) des produits sur les charges	311 791	-	(1 524)	310 267	94 635
Investissement en immobilisations corporelles et actif incorporel (note 3)	(4 858)	-	4 858	-	-
Virements interfonds (note 3)	597	(597)	-	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	632 707 \$	- \$	15 151 \$	647 858 \$	337 591 \$

## Centraide Duplessis inc.

---

### BILAN

Au 31 mars

2021

2020

---

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	389 732 \$	88 476 \$
Dépôts à terme	20 100	107 247
Créances (note 4)	182 406	60 506
Frais payés d'avance	10 609	4 337
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 5)	100 040	-
	<b>702 887</b>	260 566
PLACEMENT AU COÛT (note 5)	-	100 040
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	10 368	11 817
ACTIF INCORPOREL (note 7)	4 783	-
	<b>718 038 \$</b>	372 423 \$

---

## Centraide Duplessis inc.

### BILAN (suite)

Au 31 mars

2021

2020

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 8)	1 861 \$	- \$
Dettes de fonctionnement (note 9)	19 849	30 832
Apports de campagnes de financement reportés (note 10)	8 470	4 000

30 180 34 832

##### DETTE À LONG TERME (note 11)

40 000 -

70 180 34 832

##### SOLDES DE FONDS

Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel	15 151	11 817
Affecté au fonds Bâtitseur communautaire	-	597
Non affecté	632 707	325 177

647 858 337 591

718 038 \$ 372 423 \$

##### ENGAGEMENT (note 12)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## Centraide Duplessis inc.

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

310 267 \$ 94 635 \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles

1 524 1 200

311 791 95 835

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement  
(note 13)

(134 685) (6 964)

177 106 88 871

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme

87 147 (32 135)

Acquisition d'immobilisations corporelles

(75) (4 186)

Acquisition d'un actif incorporel

(4 783) -

82 289 (36 321)

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire

1 861 -

Obtention de financement supplémentaire

40 000 -

41 861 -

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

301 256 52 550

ENCAISSE, début de l'exercice

88 476 35 926

ENCAISSE, fin de l'exercice

389 732 \$ 88 476 \$

# Centraide Duplessis inc.

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 18 juin 1981. Les activités de Centraide Duplessis inc. sont réalisées sur le territoire compris entre Pointe-aux-Anglais et Blanc-Sablon incluant Fermont. L'objectif de l'Organisme est de percevoir des souscriptions qu'il distribue à titre d'allocation à d'autres organismes sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds d'immobilisations corporelles et d'actif incorporel présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel.

Le fonds Bâtitseur communautaire représente les sommes affectées à ce fonds, et ce, correspondant à l'orientation de Centraide Canada.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilisation des produits

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Subventions

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées dans les produits.

### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### Ventilation des charges

L'Organisme se livre à deux types d'activités : collecte de fonds et programmes Centraide. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, des frais de déplacement et de représentation et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges générales qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges administratives et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont établis en fonction du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'Organisme.

Les frais sont répartis de la façon suivante :

- Dépenses de collectes de fonds : 75 %
- Dépenses de programmes : 25 %

# Centraide Duplessis inc.

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation des instruments financiers*

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût.

L'amortissement du site Web est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode linéaire sur 5 ans.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Des montants de 4 858 \$ et de 597 \$ ont été transférés respectivement du fonds d'administration générale au fonds d'immobilisations et du fonds Bâtitseur communautaire au fonds d'administration générale pour financer les sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations et pour transférer les sommes non utilisées du fonds Bâtitseur communautaire. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Centraide Duplessis inc.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

### 4. CRÉANCES

	2021	2020
Produits de campagnes et dons	154 746 \$	53 024 \$
Subventions à recevoir *	14 887	-
Taxes à la consommation	12 773	7 482
	<b>182 406 \$</b>	<b>60 506 \$</b>

\* L'Organisme a comptabilisé un montant de 14 887 \$ à titre de subventions à recevoir dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces subventions se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

### 5. PLACEMENT AU COÛT

	2021	2020
Dépôt à terme avec indice de référence à être déterminé, échéant en août 2021	100 040 \$	100 040 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	100 040	-
	<b>- \$</b>	<b>100 040 \$</b>

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	27 326 \$	23 295 \$	4 031 \$
Mobilier de bureau	22 334	15 997	6 337
	<b>49 660 \$</b>	<b>39 292 \$</b>	<b>10 368 \$</b>

## Centraide Duplessis inc.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

#### 7. ACTIF INCORPOREL

	2021	2020
	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	4 783 \$	- \$

#### 8. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêts au taux de 19,99 % sur les achats et au taux de 22,99 % sur les avances de fonds, sans date de renouvellement.

L'emprunt bancaire ne comporte aucune garantie.

#### 9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	5 473 \$	1 022 \$
Contributions à payer aux organismes	-	12 100
Salaires et vacances courus	8 697	5 295
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	5 679	12 415
	19 849 \$	30 832 \$

#### 10. APPORTS DE CAMPAGNES DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les apports de campagnes de financement reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique et/ou pour la campagne du prochain exercice, ainsi qu'un financement reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de la campagne se terminant au cours de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	4 000 \$	1 740 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(4 000)	(1 740)
Montants reçus au cours de l'exercice	8 470	4 000
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	8 470 \$	4 000 \$

# Centraide Duplessis inc.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

### 11. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2022, portant intérêts au taux de 5,0 % par la suite, échéant en décembre 2025	40 000 \$	- \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer au cours de 2023 est de 40 000 \$.

### 12. ENGAGEMENT

#### Bail

L'Organisme s'est engagé par bail pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite de l'option de renouvellement, s'établit à 33 026 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022 -	12 784 \$
2023 -	12 784 \$
2024 -	7 458 \$

### 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2021	2020
Créances	(121 900) \$	(15 738) \$
Frais payés d'avance	(6 272)	1 397
Dettes de fonctionnement	(10 983)	4 847
Apports reportés	4 470	2 530
	(134 685) \$	(6 964) \$

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit découle principalement des créances.

Le risque est atténué du fait que les produits de campagnes et dons à recevoir sont encaissés à la date du rapport.

#### Risque de liquidité

L'Organisme doit assumer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment de l'attribution des fonds aux organismes.

L'Organisme détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à ses besoins de liquidités.

#### Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

L'Organisme est exposé au risque de prix en raison du placement avec indice de référence dont la valeur fluctue en fonction des marchés.

### 15. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

#### COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie occasionnée par l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) qui continue de se propager au Canada et dans le monde. La situation est en constante évolution et a de nombreux impacts économiques.

La direction de l'Organisme suit de près l'évolution de la situation. Bien qu'il soit trop tôt pour estimer l'incidence financière globale de cette pandémie, la direction s'est prévaluée des programmes Subvention salariale d'urgence pour les entreprises canadiennes et Subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

L'Organisme a également reçu et distribué des fonds dans le cadre des trois mesures suivantes :

- Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC);
- Fonds d'urgence Centraide;
- Programme « Nouveaux horizons ».



## **Centraide Duplessis inc.**

---

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2021

---

#### **16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

Le 28 avril 2021, l'Organisme a acquis un placement de type CPG au montant de 100 000 \$ portant intérêts au taux de 0,25 % par année et venant à échéance le 28 avril 2022.

Le 10 mai 2021, les travailleurs d'ArcelorMittal sur la Côte-Nord ont déclenché une grève qui, suite à la signature d'une entente de principe, s'est terminée le 8 juin 2021. Cet événement donne lieu à une incertitude économique relativement aux sommes qui seront encaissées comme produits de campagnes et dons. Par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude sur les produits de campagnes et dons pour la prochaine année.

#### **17. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## Centraide Duplessis inc.

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

#### A - PRODUITS

Produits de campagnes et dons	791 969 \$	632 796 \$
Activités de financement	33 804	34 826
	<b>825 773</b>	667 622
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	235 975	-
Fonds d'urgence Centraide	68 883	-
Fonds - sinistrés du 60 Père-Divet	-	18 216
Produits d'intérêts	5 355	15 813
Programme « Nouveaux horizons »	33 612	-
Subvention d'urgence canadienne pour le loyer	2 160	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	12 727	-
Autres	790	3 419
	<b>1 185 275 \$</b>	705 070 \$

#### B - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS

Salaires et charges sociales	65 456 \$	67 078 \$
Activités populaires	3 548	1 474
Entretien et réparations	151	252
Frais de campagnes	11 966	20 551
Frais de déplacement et de représentation	243	4 150
Location d'équipements	759	689
Publicité	1 159	2 527
Amortissement des immobilisations corporelles	503	396
	<b>83 785</b>	97 117
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe E)	58 338	76 825
	<b>142 123 \$</b>	173 942 \$

#### C - ATTRIBUTION DES FONDS

Distributions aux organismes	351 080 \$	341 830 \$
Don dédié à la santé mentale	3 144	-
Fonds Bâtitseur communautaire	-	12 100
Fonds d'urgence Centraide	68 883	-
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	219 159	-
Fonds - sinistrés du 60 Père-Divet	-	18 051
Programme « Nouveaux horizons »	31 850	-
Programme soutien derniers recours	19 000	15 000
	<b>693 116 \$</b>	386 981 \$

## Centraide Duplessis inc.

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

#### D - DÉPENSES DES PROGRAMMES

Salaires et charges sociales	11 570 \$	10 727 \$
Cotisations Centraide Canada	5 938	5 163
Entretien et réparations	151	252
Frais de déplacement et de représentation	243	4 150
Location d'équipements	759	689
Publicité	1 159	2 527
Amortissement des immobilisations corporelles	503	396
	<b>20 323</b>	23 904
Frais de gestion et d'administration générale découlant de la répartition (annexe E)	<b>19 446</b>	25 608
	<b>39 769 \$</b>	49 512 \$

#### E - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et charges sociales	26 997 \$	25 029 \$
Assurances	1 100	993
Combustible et électricité	1 955	1 994
Entretien et réparations	156	260
Fournitures de bureau	7 261	11 962
Frais de déplacement et de représentation	185	6 183
Frais de formation	562	100
Intérêts et frais bancaires	267	492
Location d'équipements	782	710
Loyer	12 784	12 784
Service de comptabilité et de gestion	12 698	24 458
Services professionnels	8 362	12 313
Télécommunications	4 157	4 747
Amortissement des immobilisations corporelles	518	408
Total des dépenses de gestion et d'administration générale avant la répartition	<b>77 784</b>	102 433
Attribution aux dépenses de collectes de fonds (annexe B)	<b>(58 338)</b>	(76 825)
Attribution aux dépenses des programmes (annexe D)	<b>(19 446)</b>	(25 608)
	<b>- \$</b>	- \$